

SANTÉ ET PRÉVENTION

**GARE AUX INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE**

L'hiver, la douce chaleur délivrée par les appareils de chauffage révèle les dangers du monoxyde de carbone. Ce gaz inodore et invisible intoxique de nombreuses personnes chaque année en France. Quelques chiffres : Brève publiée dans Canal n°322, décembre 2023.

© iStock

Publié le 04 décembre 2023

Chaque année, en France, le monoxyde de carbone intoxique de nombreuses personnes et provoque une centaine de décès. Ce gaz asphyxiant incolore, inodore et non irritant est notamment émis par des chauffages au gaz, au fioul, au charbon ou au pétrole, des cuisinières à gaz, des appareils d'appoint non électriques (poêles à pétrole, cheminées à l'éthanol...), des braseros ou encore des groupes électrogènes mal entretenus ou utilisés de façon inappropriée. Alors, quelques conseils : n'installez jamais de groupes électrogènes dans un lieu fermé, veillez à la bonne ventilation de votre logement et entretez comme il se doit vos chaudières et dispositifs chauffants.

Plus d'informations sur [le site internet de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France](#)

En cas de symptômes (maux de tête, vomissements, perte de conscience...), évacuez etappelez les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu).

**CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.